

PROCES VERBAL DE CONSTAT

H&A
HUISSIERS & ASSOCIÉS

SARL PARC EOLIEN DES CHENAIES HAUTES

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018

GUILLOU - TERRIEN
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

COMPETENCE REGIONALE

Téléphone : 05.46.87.26.22 - Télécopie : 05.46.83.36.25
e.mail : jean-marc.guilhou@huissier-justice.fr

**LES MERCREDI VINGT QUATRE OCTOBRE
DEUX MILLE DIX HUIT,
LUNDI 26 NOVEMBRE
DEUX MILLE DIX HUIT,
LUNDI 17 DÉCEMBRE
DEUX MILLE DIX HUIT.**

A la demande de :

SARL PARC EOLIEN DES CHENAIES HAUTES, immatriculée au RCS de LORIENT n° 821086519, dont le siège social est 29 rue du Danemark, BRECH (56400), FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal Marie Hélène SCHAUM, gérante,

M'AYANT EXPOSE :

Que la société requérante avait un projet de parc éolien sur trois communes de Charente-Maritime à savoir : BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE et PUYROLLAND.

Que ce projet était soumis à enquête publique.

Que conformément à la législation en vigueur un affichage sur site devait être effectué au moins quinze jours avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

Que pour établir la conformité desdits affichages la société requérante me demandait de passer sur place constater les neuf affichages présents et ce à trois reprises.

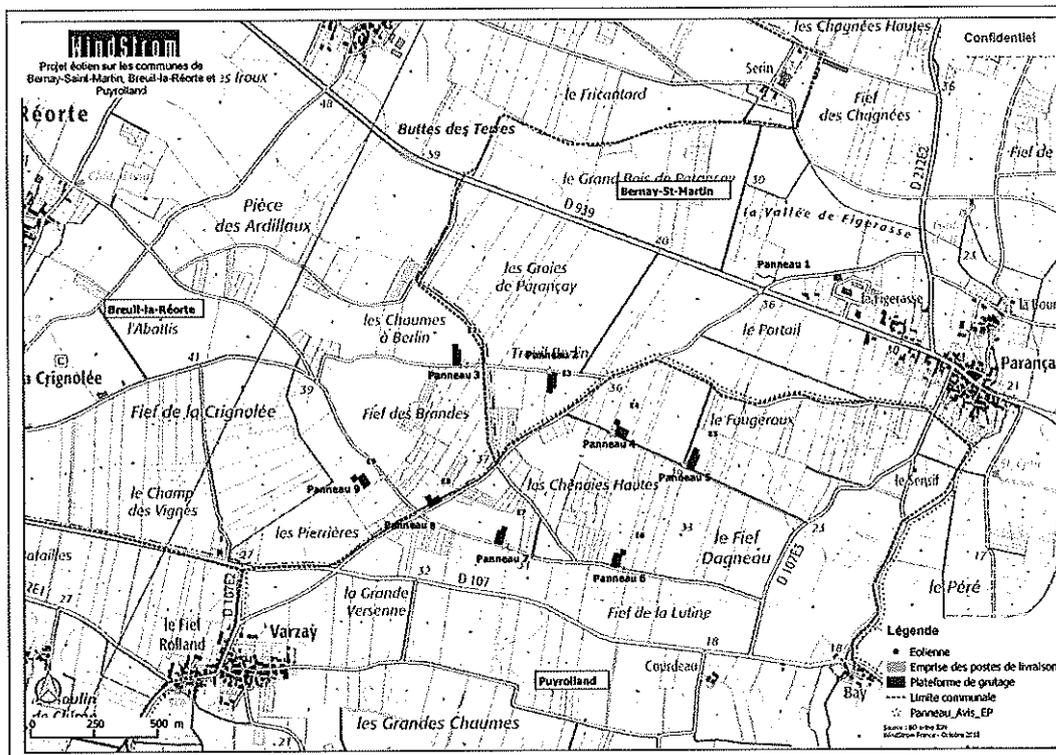
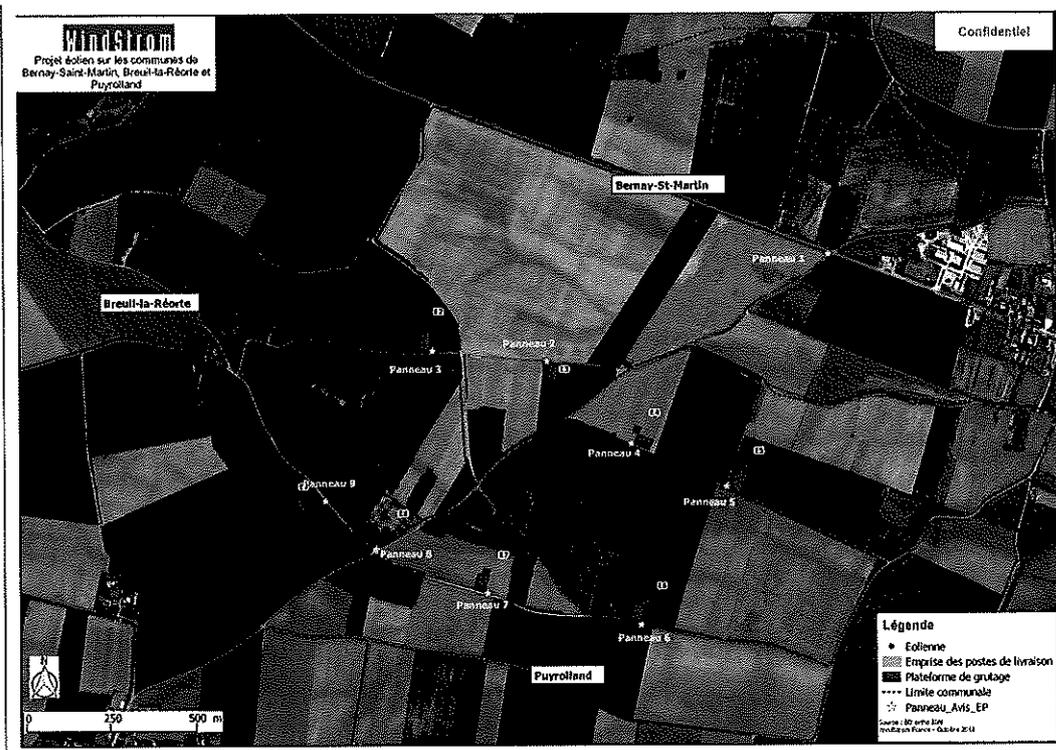
DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, NOEL TERRIEN, Huissier de Justice, membre de la Société Civile Professionnelle GUILLOU TERRIEN, Huissiers de Justice Associés demeurant 23 AVENUE MARCEL DASSAULT à ROCHEFORT CEDEX (17), par l'un d'eux soussigné,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

sur les communes de : 17700 BREUIL LA REORTE
17330 BERNAY SAINT MARTIN et

17380 PUYROLLAND



OU ETANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Panneau n°1 Bernay Saint Martin :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle YH 25 lieu-dit les Groies de Pararay.
Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...

Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.

J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



2.



3.



4.



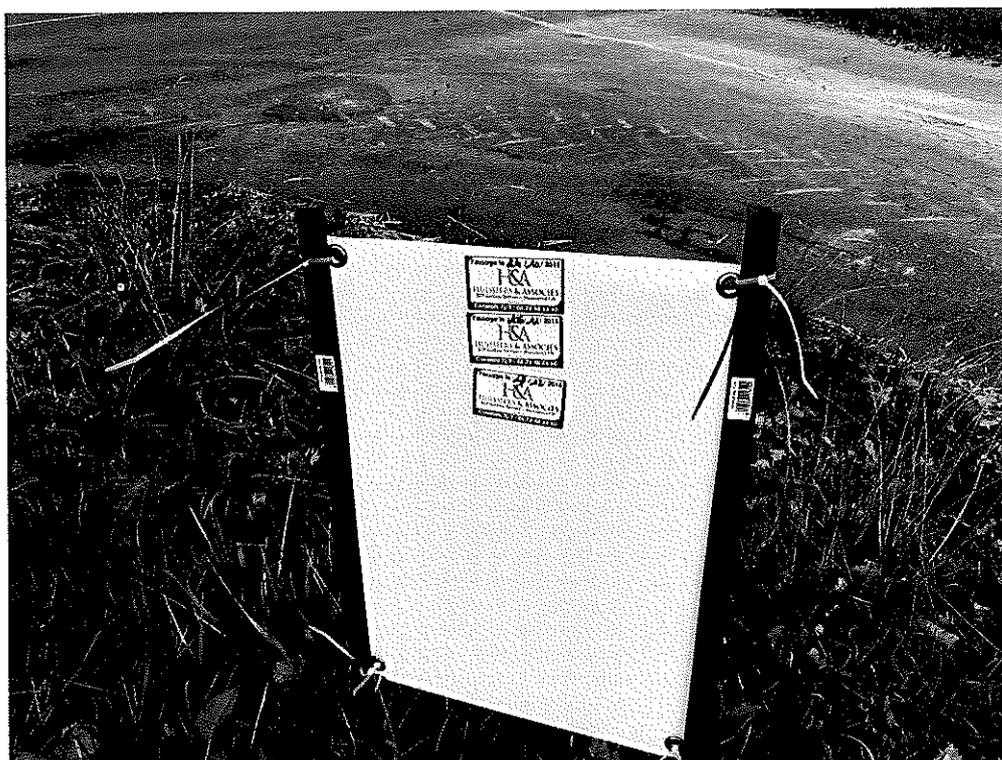
5.



6.



7.



8.

Panneau n°2 Bernay Saint Martin :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle YH 12 lieu-dit le Treuil Berlin.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de chaussée.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



2.



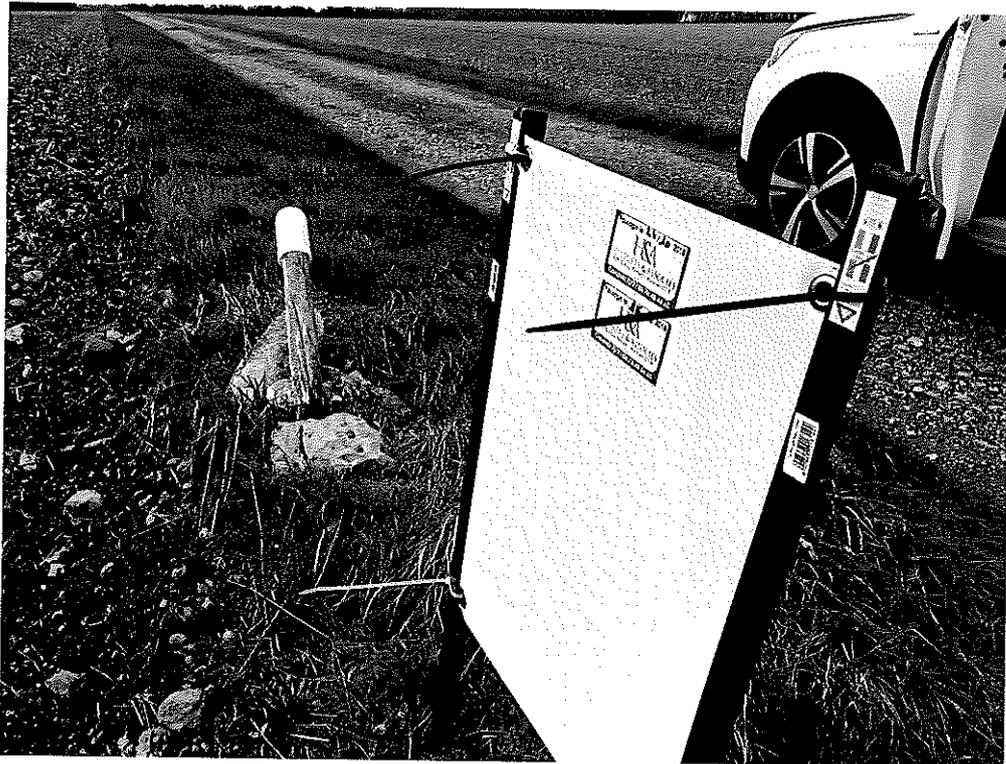
3.



4.



5.



6.



7.



8.

Panneau n°3 Breuil la réorte :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZR 16 lieu-dit les Chaumes à Berlin.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



2.



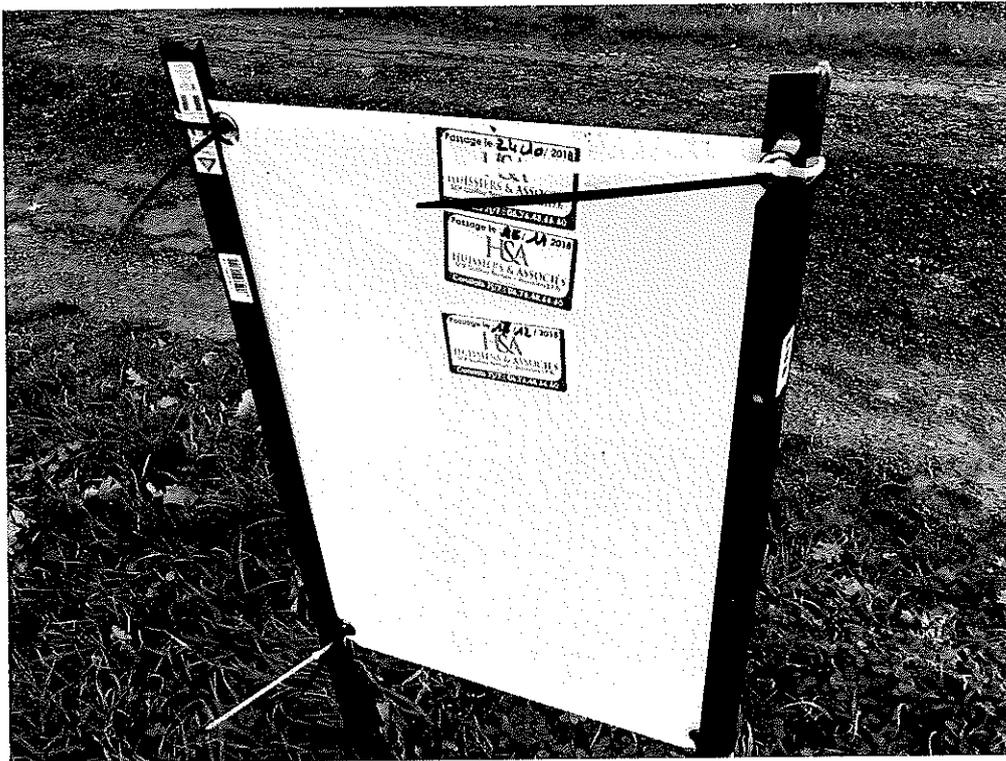
3.



4.



7.



8.

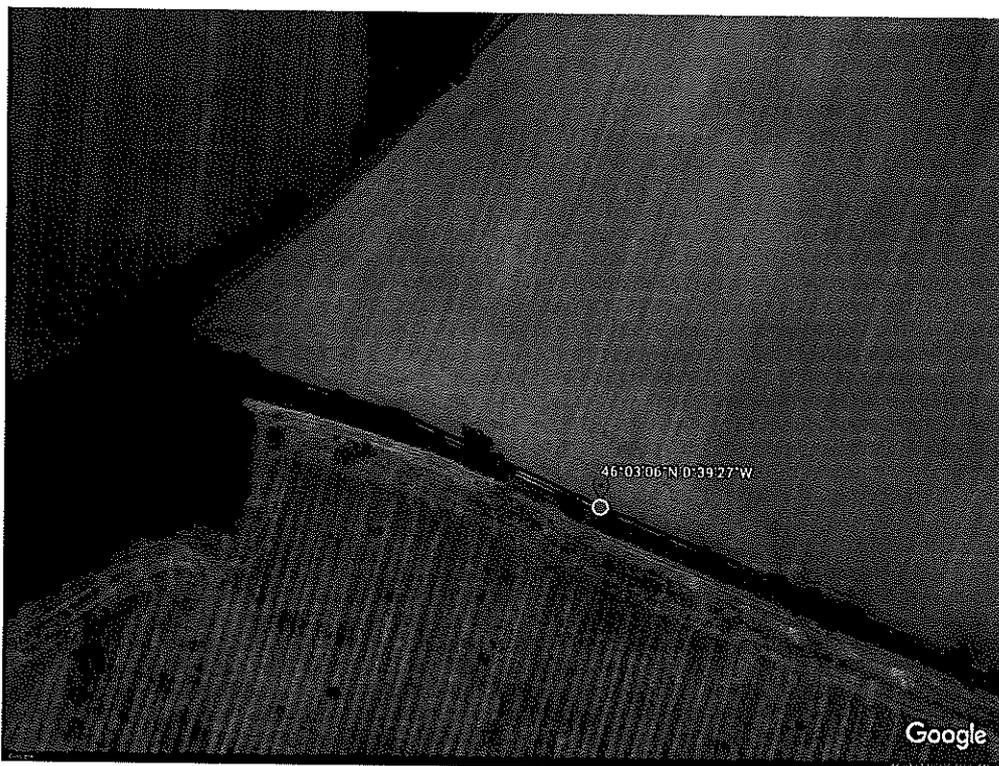
Panneau n°4 Puyrolland :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZO 122 lieudit la Charbonnière.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle .

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



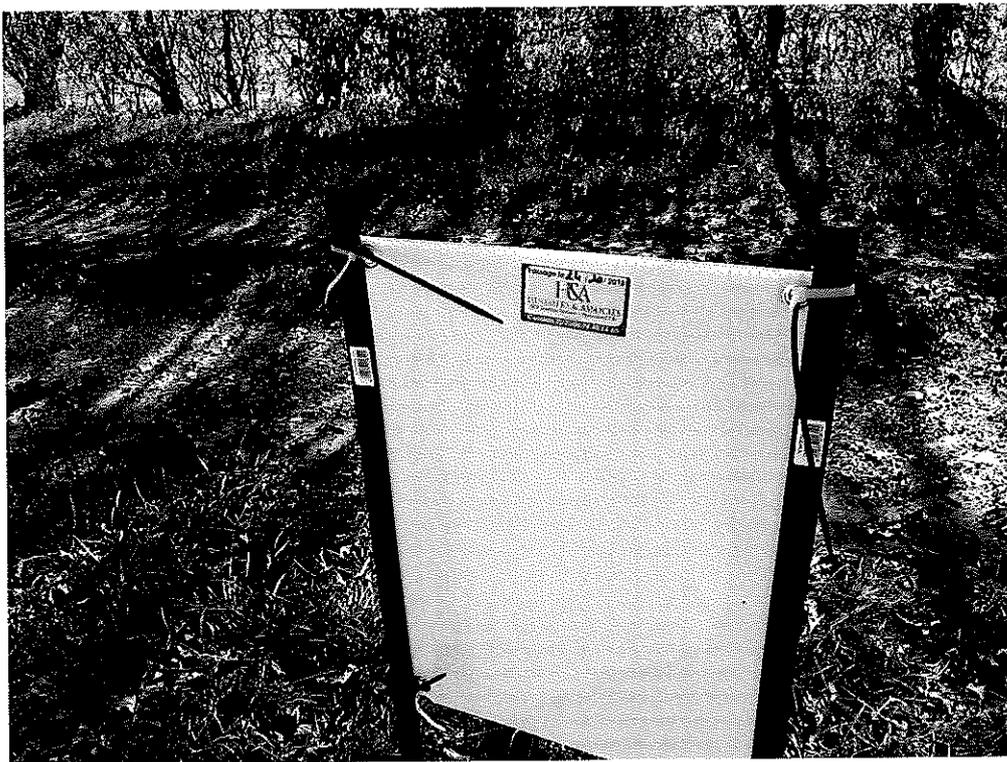
1.



2.



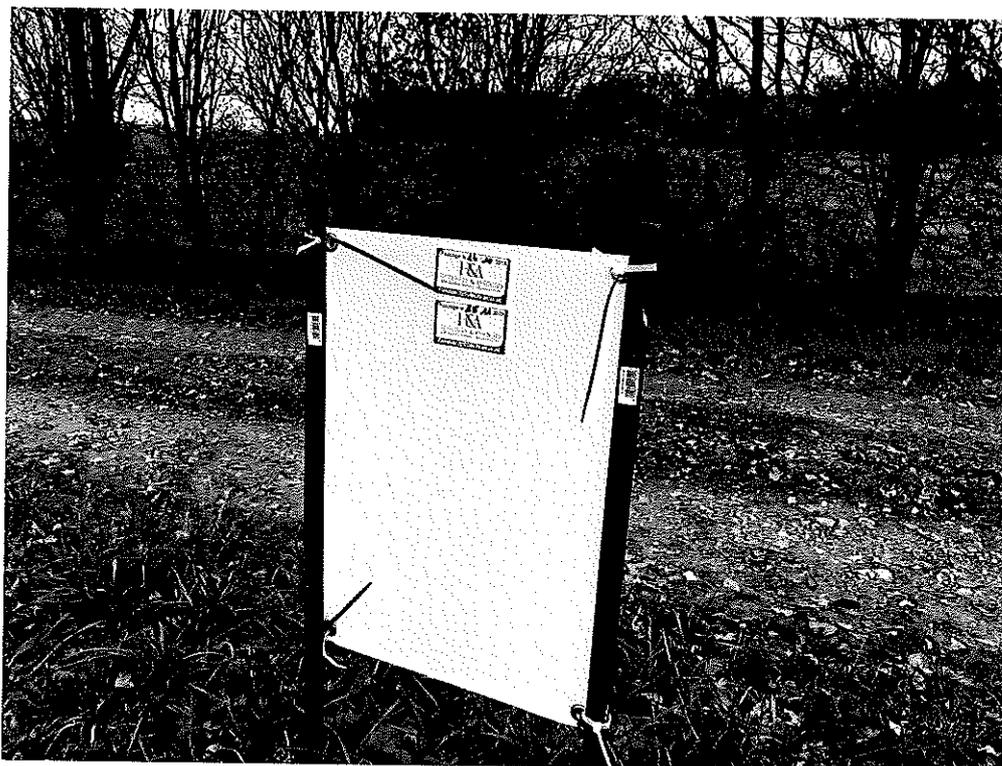
3.



4.



5.



6.



7.



8.

Panneau n°5 Puyrolland :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZO 22 lieu-dit le Fougeroux.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de



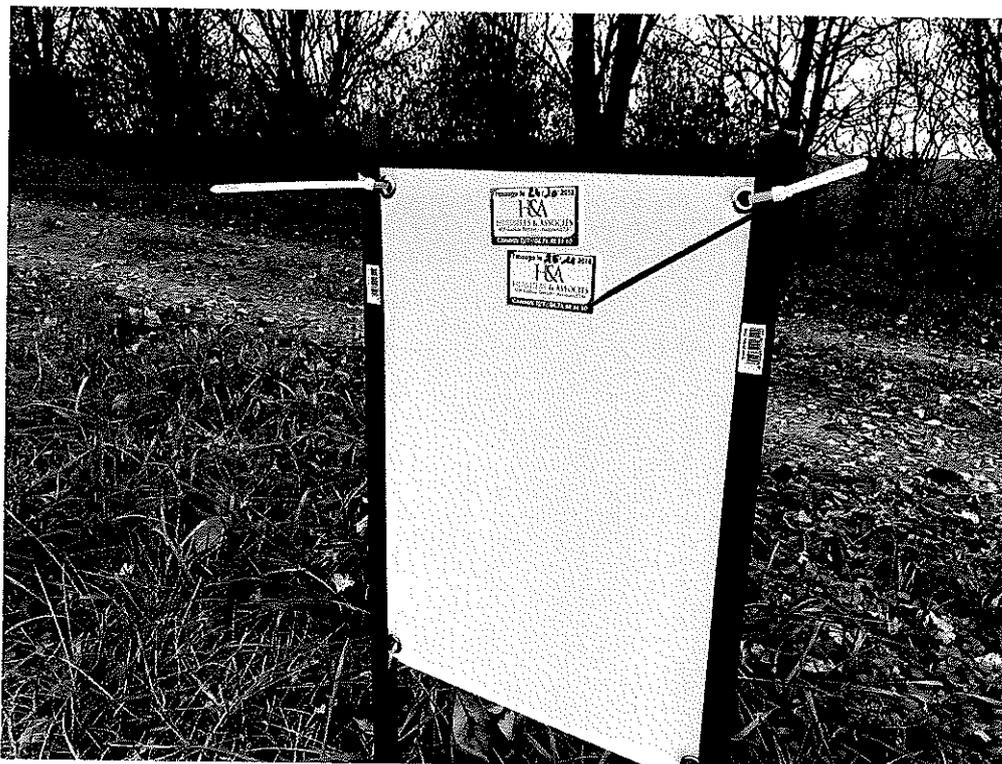
3.



4.



5.



6.



7.



8.

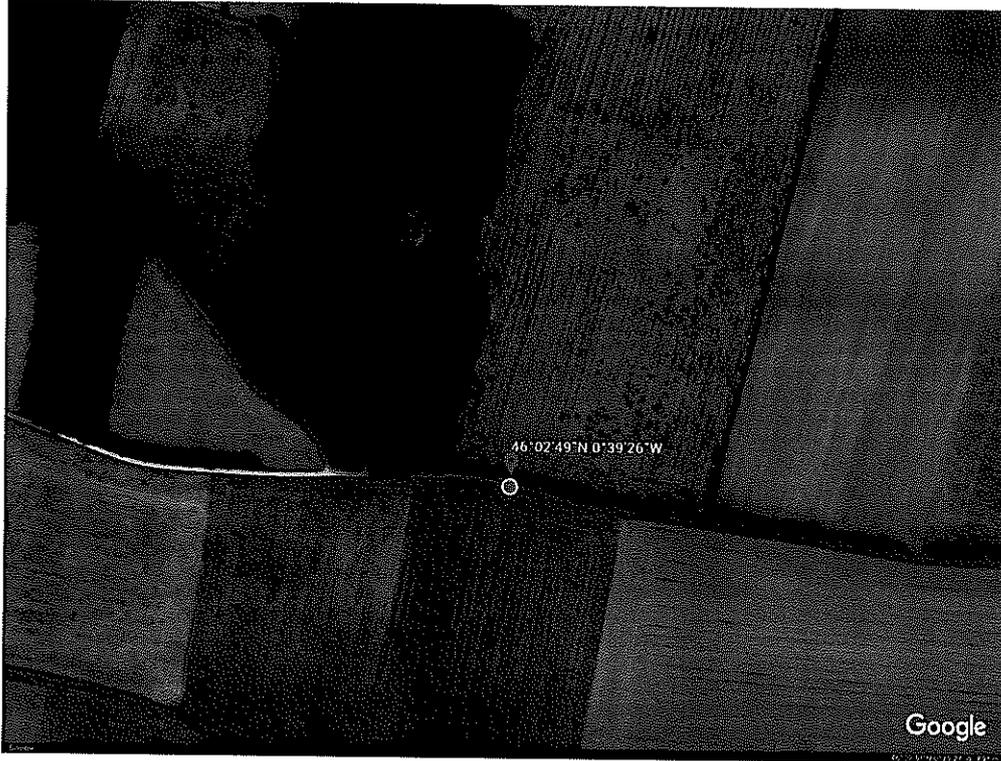
Panneau n°6 Puyrolland :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZO 77 lieudit les Chénaies Hautes.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



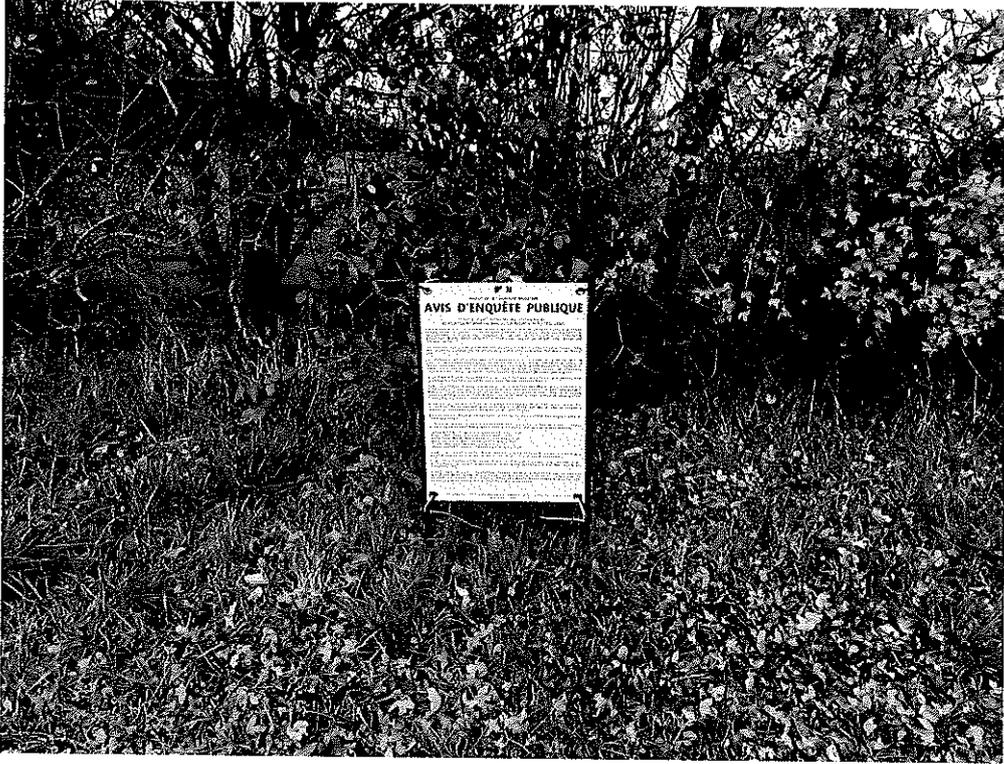
2.



3.



4.



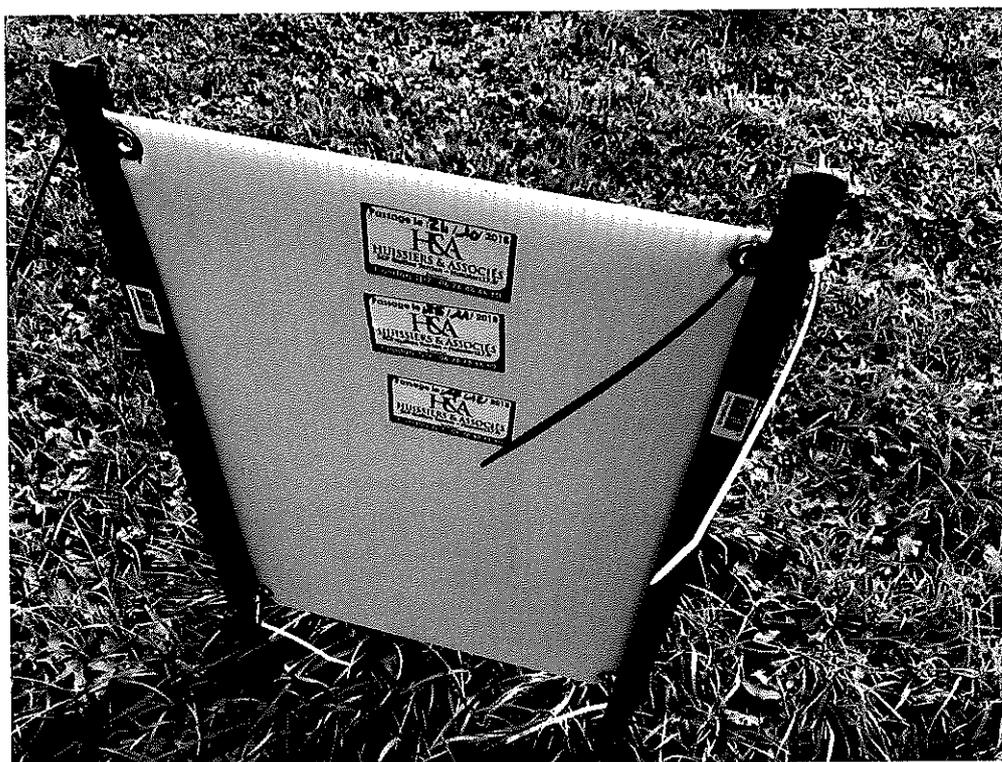
5.



6.



7.



8.

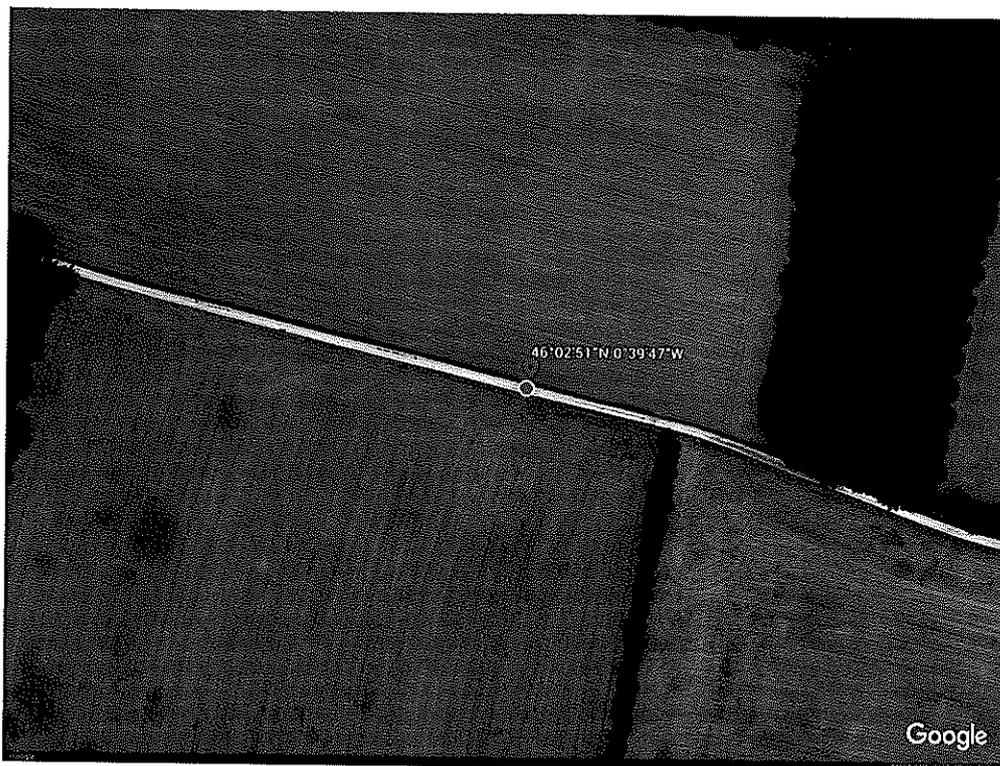
Panneau n°7 Puyrolland :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZN 21 lieudit le Patugeon.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle .

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

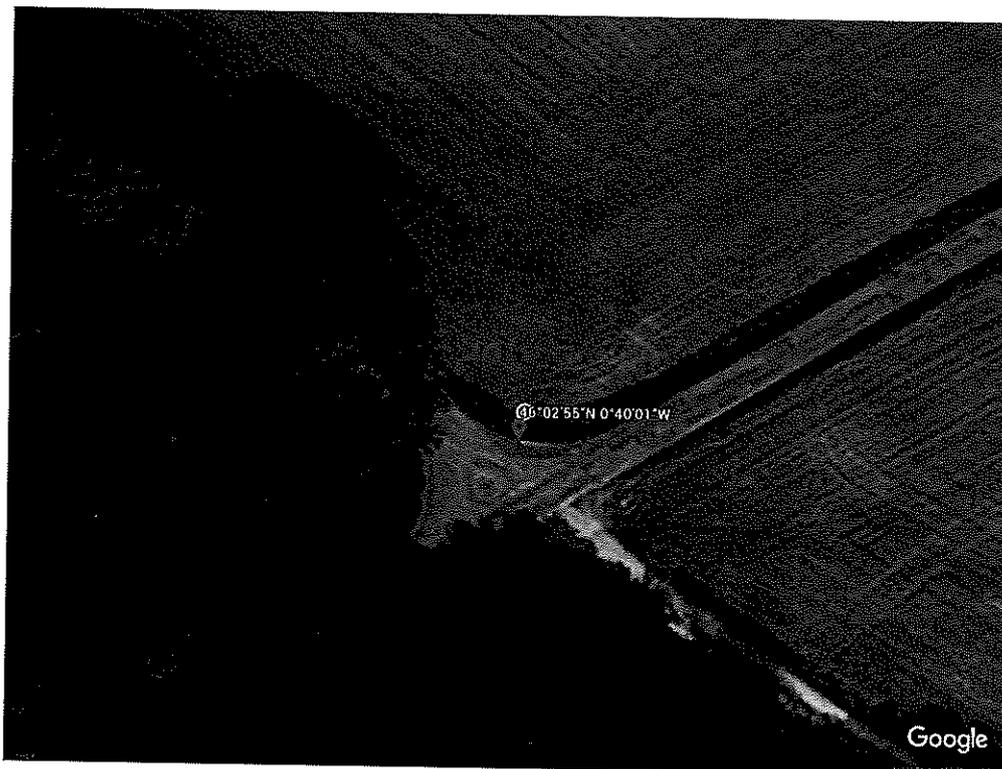
Panneau n°8 Breuil la Réorte :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZR 58 lieudit le Fiefe des Brandes.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de chaussée.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



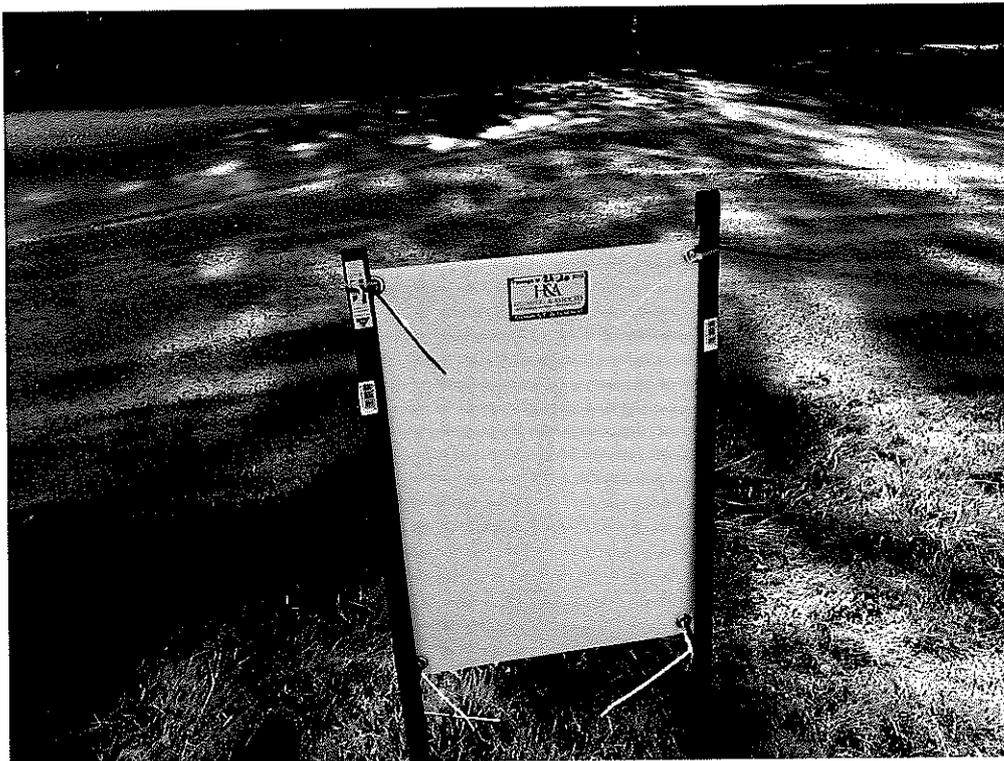
1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

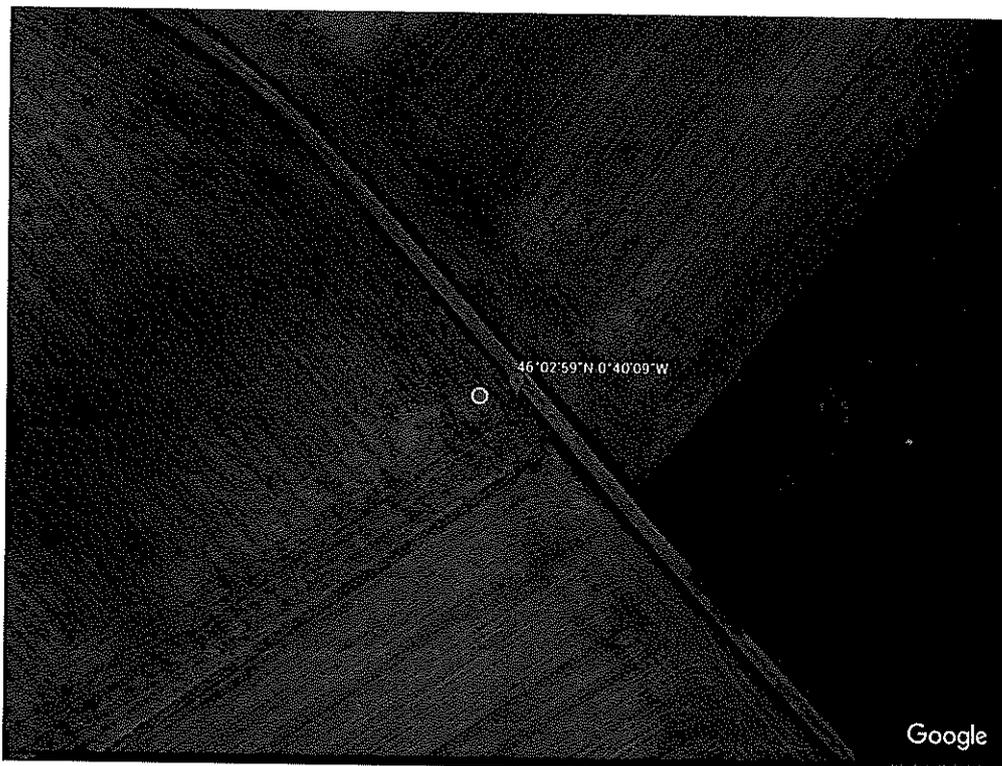
Panneau n°9 Breuil la Réorte :

Je constate la présence d'un panneau au format A2 mesurant 42 centimètres par 59,4 centimètres sur la parcelle ZH 14 lieu-dit la Chagnée Martin.

Ce panneau est fixé sur deux piquets en fer en bordure de parcelle.

Ce panneau est de couleur jaune avec écrit en noir « PRÉFET DE LA CHARENTE MARITIME » « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » (en caractères gras majuscules de plus de 2 centimètres de haut) « Projet d'un parc éolien sur les communes de

BERNAY SAINT MARTIN, BREUIL LA REORTE, PUYROLLAND »...
Ce panneau est parfaitement visible et lisible depuis la chaussée.
J'ai collé au dos de celui-ci un autocollant attestant de la date de mon passage.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

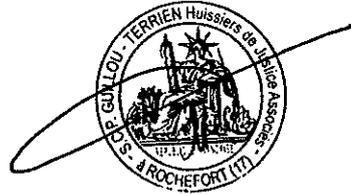
De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte

Les articles font référence

au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	450,00 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	457,67 €
TVA à 20%	91,53 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
TOTAL TTC	564,09 € TTC



NOEL TERRIEN
Huissier de Justice

Annexes



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de BERNAY-SAINT-MARTIN, BREUIL-LA-REORTE et PUYROLLAND

Il sera procédé du lundi 12 novembre au vendredi 14 décembre 2018 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de huit machines sur les communes de BERNAY-SAINT-MARTIN, BREUIL-LA-REORTE et PUYROLLAND, déposée par la SARL PARC EOLIEN DES CHENAIES HAUTES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL PARC EOLIEN DES CHENAIES HAUTES, dont le siège se situe au 29 rue du Danemark 56400 BRECH, Tel : 06 30 67 26 86.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairies de BERNAY-SAINT-MARTIN, BREUIL-LA-REORTE et PUYROLLAND où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, BERNAY-SAINT-MARTIN lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mardi jeudi vendredi de 14h00 à 18h00, fermé mercredi, BREUIL-LA-REORTE mardi de 14h00 à 18h00, mercredi de 09h00 à 12h00, vendredi de 14h00 à 17h00, PUYROLLAND jeudi de 13h30 à 17h30, samedi de 08h30 à 12h30.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN 46 Grande Rue 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Jean-Pierre BORDRON, Retraité Ingénieur divisionnaire travaux publics Etat, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairies de BERNAY-SAINT-MARTIN, BREUIL-LA-REORTE et PUYROLLAND, dans les conditions suivantes :

- BERNAY-SAINT-MARTIN : Mardi 20 novembre 2018 de 14h00 à 17h00
- PUYROLLAND : Samedi 24 novembre 2018 de 09h00 à 12h00
- BERNAY-SAINT-MARTIN : Mardi 4 décembre 2018 de 09h00 à 12h00
- BREUIL-LA-REORTE : Mardi 4 décembre 2018 de 14h00 à 17h00
- PUYROLLAND : Jeudi 6 décembre 2018 de 14h00 à 17h00
- BREUIL-LA-REORTE : Vendredi 14 décembre 2018 de 14h00 à 17h00

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL PARC EOLIEN DES CHENAIES HAUTES.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT, à la Sous-Préfecture de SAINT JEAN D'ANGELY et en mairies de BERNAY-SAINT-MARTIN, BREUIL-LA-REORTE et PUYROLLAND pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

38, rue Réaumur 17017 La Rochelle cedex 01 - Téléphone : 05.46.27.43.00 - Fax : 05.46.41.10.30
www.charente-maritime.gouv.fr

